

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois tenue le vendredi 9 mars 2018, à 13 h, au centre administratif, 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Gaétan Gilbert.

**À laquelle sont présents :**

M. Gaétan Gilbert, président  
M<sup>me</sup> Sylvie Gilbert Boucher, commissaire  
M<sup>me</sup> Sylvie Hébert, commissaire  
M. Steve Paquet, commissaire  
M<sup>me</sup> Cindy Picard, commissaire  
M<sup>me</sup> Ruth Tremblay, commissaire  
M<sup>me</sup> Nathalie-Ann Pelchat, commissaire, représentante des parents du secondaire

**Sont absents :**

M. Martin Côté, commissaire  
M<sup>me</sup> Guylaine Fillion, commissaire  
M<sup>me</sup> Nancy Girard, commissaire  
M<sup>me</sup> Janik St-Pierre, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Annie Chabot, commissaire, représentante des parents du primaire  
M. Guy St-Amant, commissaire, représentant des parents d'élèves HDAA

**Sont également présents :**

M<sup>me</sup> Johanne Fournier, directrice générale  
M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement  
M<sup>me</sup> Nathalie Legault, secrétaire générale

Le président souhaite la bienvenue à tous. Puis, les commissaires présents formant quorum, il déclare la séance ouverte

-----

**INFORMATION**

Vérification de la procédure de convocation.

Le président déclare la procédure de convocation conforme à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique.

-----

**CC-096-17-18**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Ruth Tremblay,  
QUE l'ordre du jour présenté soit accepté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

-----

**CC-097-17-18**

Dépôt de projet -  
Programme de soutien aux  
installations sportives et  
récréatives (phase IV)

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Hébert,

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois autorise la  
présentation du projet de construction d'une piscine à l'école  
secondaire La Concorde de Senneterre au ministère de l'Éducation et  
de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien  
aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Commission scolaire de l'Or-  
et-des-Bois à payer sa part des coûts admissibles au projet et à  
payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois désigne madame  
Johanne Fournier, directrice générale, comme personne autorisée à  
agir en son nom et à signer les documents relatifs au projet  
mentionné ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité**

-----

**INFORMATION**

Questions diverses.

Aucun sujet n'est inscrit au point Questions diverses.

-----

**CC-098-17-18**

Levée de la séance.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sylvie Gilbert Boucher,

QUE la séance soit levée.

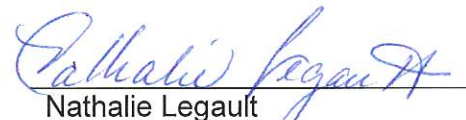
**Adoptée à l'unanimité**

-----

*Et la séance est levée à 13 h 10.*



Gaétan Gilbert  
Président



Nathalie Legault  
Secrétaire générale